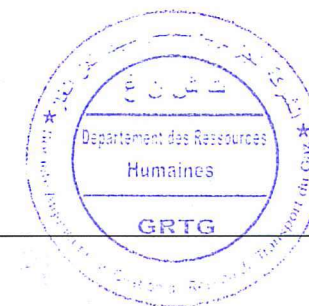


1. Conditions à la Candidature :

Libellé Du Poste	Diplômes	Expérience Professionnelle	Autres Conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Chef de Division 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ingéniorat d'Etat ▪ Master 2 ▪ Licence 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 05 ans au minimum d'ancienneté dans le Groupe Sonelgaz. ▪ 04 ans au minimum d'expérience professionnelle sur un poste de Chef de Service ou équivalent. ▪ 04 ans au minimum de temps de stationnement sur le poste actuel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'écart de classement du candidat par rapport au poste à pourvoir est inférieur ou égal à trois (03) catégories ▪ Etre âgé de moins de 55 ans. ▪ Ne pas avoir eu de sanctions disciplinaires de second degré durant les 05 dernières années.



2. Additif à l'Appel à Candidatures N°26-2017 GRTG-CS/I

Libellé du poste	Localisation	Principales Missions
<p>Chef de Division Réglementation des Marchés</p> <p><u>Code poste</u> : BX1</p> <p><u>Classement</u> : 19/20/21</p>	<p>GRTG Siège (Gué de Constantine)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Veiller à la bonne application de la réglementation des marchés, au sein du GRTG, et traiter les difficultés qui en découleraient. ➤ Proposer toute mesure de nature à améliorer les conditions de passation des marchés, notamment les conditions de conclusion et d'exécution des marchés. ➤ Formuler son avis sur toutes saisines des services contractants relatives aux cas d'interprétation de clauses de la réglementation des marchés ou de situations particulières, relevées lors d'une séance publique d'ouverture des plis techniques ou financières. ➤ Formuler son avis sur tout recours introduit par le partenaire cocontractant, avant toute action en justice, sur les litiges qui seraient nés lors de l'exécution des marchés. ➤ Elaborer, conjointement avec la Direction Réglementation des Marchés de DFC/ Groupe Sonelgaz, un règlement intérieur régissant le fonctionnement des commissions des marchés. ➤ Consolider les informations, concernant les marchés, commandes, lettres de commandes et achats, transmises par les structures du GRTG. ➤ Etablir des statistiques et transmettre à la Direction Réglementation des Marchés de DFC/Groupe, les états, périodiques et spécifiques qu'elle requerrait.

